



DECLARATION FSU

CTSD 62 – 28 janvier 2022

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Mesdames et Messieurs les représentants du Comité Technique,

La préparation de rentrée 2022 constitue la 5e et, nous l'espérons, la dernière rentrée du Ministère Blanquer. Tant pour les élèves, les parents d'élèves, les personnels, les motifs de colère sont nombreux : à ce niveau-là, ce n'est plus de l'insatisfaction !

En 5 ans, pas moins de 7900 suppressions d'emplois dans l'éducation nationale, l'équivalent de 175 collèges rayés de la carte de France.

Une gestion pitoyable de la crise sanitaire à coups de protocoles inapplicables, d'effets d'annonce médiatiques, d'impréparation et de manque d'anticipation : il est vrai que l'hiver n'est pas l'été, et que la veille de la rentrée, c'est encore les vacances ! Nous attendons encore à l'heure actuelle dans de nombreux établissements de l'académie les masques chirurgicaux, les détecteurs de CO², les purificateurs d'air et les nouveaux autotests (les derniers reçus étaient périmés à partir de ce jour : 28/01 !).

Des personnels méprisés et sous-payés : non-titulaires et titulaires, même combat ! Les uns, revalorisés par obligation, parce que leur rémunération ne saurait être inférieure au Smic ; les autres, constatant le tassement des grilles par l'effet des mesures du prétendu Grenelle mais surtout pris dans les glaces du permafrost que constitue le gel du point d'indice. D'un côté, payer un professeur -après 5 ans d'études et un concours national- à peine 12% de plus que le Smic, de l'autre, rendre 75 millions d'euros sur le budget alloué : certes, ce n'est aucunement comparable, les raccourcis sont faciles, mais les symboles sont forts.

Les collèges de notre département ont subi pendant 5 ans les effets de cette politique. Qu'en est-il dans les faits ? Depuis 5 préparations de rentrée, pas moins de 1909HP (l'équivalent de 106 ETP) ont disparu pour des effectifs qui ont augmenté de 631 élèves (hors segpa) ! Dès lors, comment résoudre l'équation autrement qu'en redéployant les moyens de l'éducation prioritaire vers l'ensemble des collèges, tout en augmentant le nombre moyen d'élèves par classe. Depuis 2017, en éducation prioritaire, l'augmentation de plus de 600 élèves s'est traduit par une reprise de 355,5 heures-postes. Disruptif, qu'il disait. Malheureusement oui ! Nous en faisons les frais ! Mais à cela s'ajoute le cynisme d'un discours, dont, à l'écouter, la priorité depuis 5 ans fut donnée à la réduction des inégalités. Par quels moyens ? Certainement pas par des moyens d'enseignement, nous venons de le démontrer. La seule chose qui a augmenté, et de manière astronomique, c'est l'enveloppe d'heures allouées au dispositif « devoirs faits », une enveloppe qui est passée de 37700 à plus de 57000 heures, soit près de 70% d'augmentation. Dispositif et unique réponse du ministère à la réduction des inégalités mais qui a surtout permis à notre ministre d'entretenir volontairement la confusion entre aide aux devoirs et moyens donnés pour la remédiation ou la prise en charge de la difficulté scolaire.

Cette préparation de la rentrée 2022 ne déroge pas à la règle : il s'agira encore de retirer des moyens à notre académie et à notre département, avec pour les personnels, des mobilités subies dans le cadre des compléments de service ou de mesures de cartes à venir, et dans les établissements, un nombre moyen d'élèves par classe en augmentation depuis 5 ans. De plus, le retour à la rentrée prochaine d'une majorité de stagiaires à temps plein

va d'une part dégrader les conditions d'entrée dans le métier des jeunes collègues, et d'autre part avoir des conséquences néfastes sur la fluidité d'un mouvement intra-académique déjà réduit à peau de chagrin.

Concernant l'inclusion, est-il nécessaire de rappeler que ce quinquennat a vu apparaître les PIAL et la mutualisation des AESH, qui, sous couvert de mettre en place une école réellement inclusive, n'est qu'un leurre pour les élèves et les personnels : la mutualisation des moyens dégrade les conditions d'accompagnement des élèves, et les personnels sont quant à eux entretenus volontairement dans la précarité. À nouveau, et nous étions déjà intervenus lors du groupe de travail, nous demandons que les élèves relevant de l'ULIS soient comptabilisés dans les effectifs par niveau du collège.

En ce qui concerne l'EPS, quand la FAQ ministérielle amène chaque jour de nouvelles propositions alors que le protocole de niveau 2 a valeur réglementaire, cela ne fait que générer incompréhension et sentiment de mépris pour tout le travail effectué jusqu'à présent par les collègues, amenant parfois des déprogrammations ici et là dont la natation où les acquisitions ont été catastrophiques depuis ces 2 dernières années. Le SNEP-FSU demande par conséquent à ce que le niveau 2 soit appliqué !

Par ailleurs, face à cette politique de destruction des services publics, le SNEP-FSU réaffirme tout l'intérêt des pratiques physiques, sportives et artistiques pour le développement de nos jeunes et de nos sociétés. C'est pourquoi le SNEP-FSU appelle les décideurs à :

- Renforcer les horaires de l'EPS, seul lieu de pratique physique, artistique et sportive, obligatoire pour tous et toutes, en les portant, dans un premier temps, à 4h par semaine sur toute la scolarité.
- Prévoir un plan de construction et de rénovation d'équipements sportifs adaptés et écoresponsables pour un accès égal sur tout le territoire.
- Porter le budget du ministère des sports à 1% du budget de l'État pour une politique publique de véritable démocratisation.
- Redonner les moyens à la formation aux métiers du sport, notamment pour la filière STAPS, fortement demandée, qui est une des plus sous-encadrées de toute l'université.

En ce qui concerne les SEGPA, nous déplorons la volonté politique de réduire la voilure de la structure segpa, notamment par la baisse du nombre d'élèves pré-orientés en 6e, qui entraîne un retrait de moyens de 465,5HP (+de 22ETP) sur le quinquennat.

Triste bilan d'un bien triste sire, qui a au moins réussi une chose dans l'éducation, celle de se mettre à dos l'ensemble de la profession, et dont l'impopularité n'est que le revers du mépris affiché pendant 5 ans. Juste retour des choses et colère légitime qui s'est pleinement exprimée lors des grèves intersyndicales des 13 et 27 janvier.